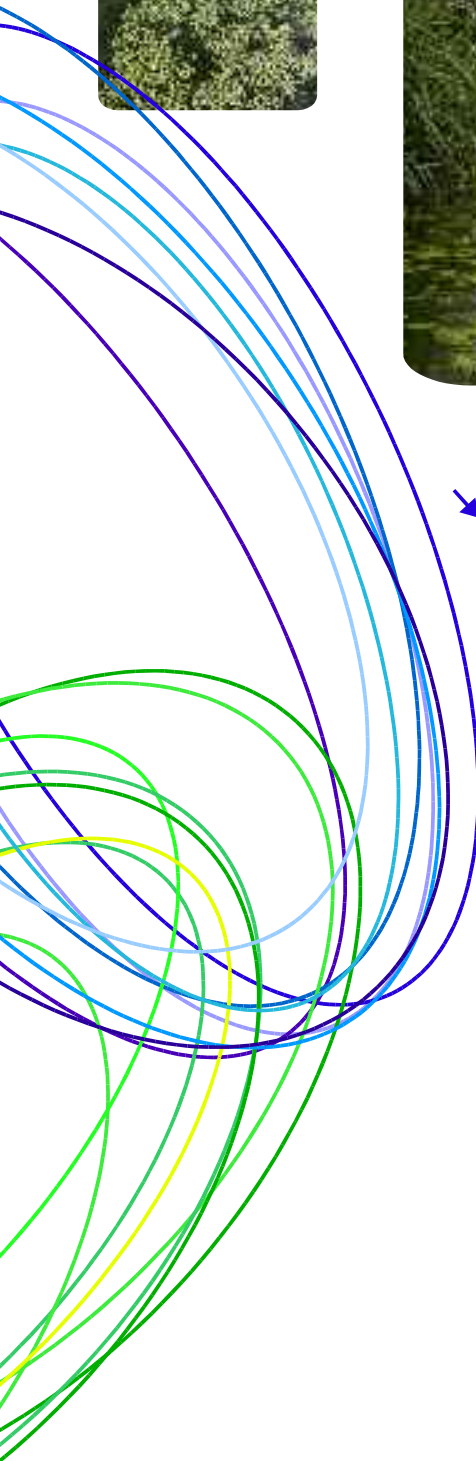
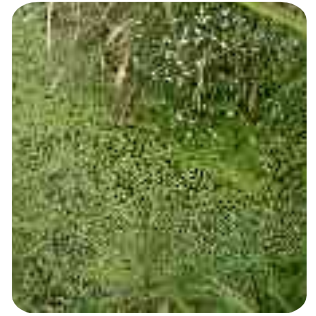




Epteau

LAGUNAGE NATUREL

Bathymétrie pour la détermination de la hauteur de boues



Le lagunage, un procédé d'épuration simple et fiable, adapté pour le traitement des eaux usées domestiques des petites Collectivités ...

Détermination des **volumes** et de la **répartition** des **boues stockées** in situ, en particulier dans le bassin de tête.

Vérification des **profils de profondeur**

Prélèvement d'un échantillon moyen des boues stockées et **détermination des Matières sèches** et Analyse agronomique

Etablissement d'un **compte rendu** d'intervention servira de base pour l'**organisation de l'opération de curage** et la définition du plan d'épandage.

....dont la pérenité des performances passe par l'évacuation des boues stockées.

1, rue Grange Peyraud
01360 LOYETTES
tél 04 72 93 00 50
epteau@epteau.com

www.epteau.com

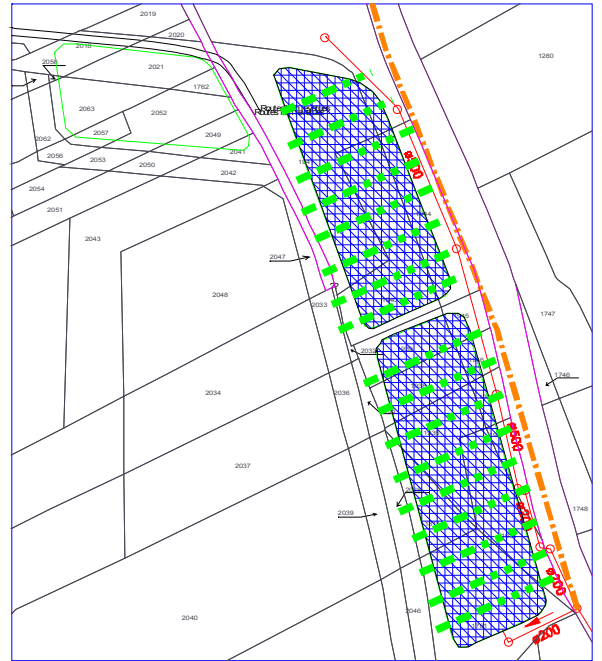


La méthode



Mesure de la profondeur totale et de la profondeur du voile de boues le long de transect dont l'équidistance est proportionnée à la taille du bassin

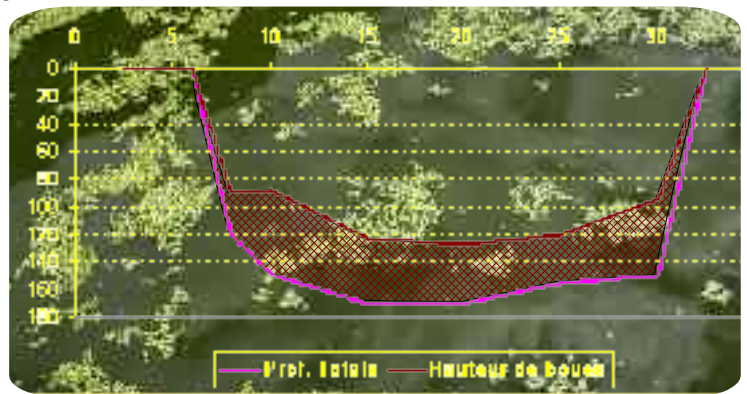
Dans les conditions actuelles de fonctionnement des lagunages, une opération de bathymétrie pour la mesure du niveau de boues stockées est nécessaire tout les 10 ans, cadence à adapter en fonction de la charge polluante admise.



La Bathymétrie

La bathymétrie consiste en :

- mesure de la hauteur de boues affleurantes à l'aide d'un détecteur IR
- mesure de la profondeur totale du bassin à l'aide d'une perche rigide
- la hauteur de boues est calculée par différence



Etablissement des profils en travers permettant de déterminer les volumes de boues stockées

Les indicateurs de performance

- la profondeur des bassins doit être comprise entre 1m et 1,3 m
- la hauteur de boues stockées ne doit pas excéder 25cm
- Les boues évacuées lors des opérations de curage peuvent être valorisées en épandage agricole, dans le cadre d'un plan d'épandage à établir pour l'opération

Une prestation qui s'adresse :



- au Maître d'Ouvrage : Commune, Syndicat ou Communauté de Communes

mais qui peut concerner également :

- les sociétés fermières assurant l'exploitation des ouvrages d'épuration